

Courtiers d'assurance et |
PROPOSITION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE POUR
ÉVÉNEMENT À CARACTÈRE UNIQUE OU ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

La présente proposition doit être remplie et signée par toute personne faisant une demande d'assurance et être approuvée par Aon et l'assureur. Une confirmation de la garantie vous sera transmise avant sa mise en vigueur.

N° du certificat d'assurance : _____

(La police et le certificat expirent le 1^{er} septembre de chaque année; le proposant doit demander le renouvellement de la garantie 30 jours avant cette date d'échéance)

Nom, adresse, téléphone & adresse courriel de l'église louée et de la personne qui s'occupe de la location : _____

Nom de la personne ou du groupe responsable du location (locataire): _____

Adresse postale /COURRIEL / téléphone : _____

Nota : la garantie ne couvre que les activités tenues sur la propriété de l'église.

Important : Le paiement à l'église est exigible par chèque. Vous devez émettre le chèque à l'ordre de « Le Synode du Diocèse de Montréal » et le faire parvenir avec ce formulaire à l'adresse indiquée au bas de ce document.

ÉVÉNEMENT À CARACTÈRE UNIQUE – Veuillez remplir cette section

(La tarification et la garantie peuvent différer de la grille ci-jointe selon le type d'événement)

Nom de la personne responsable de l'événement _____

Adresse courriel _____

Téléphone :(travail) _____ (résidence) _____

Type d'événement : _____

Nombre approximatif de participants : _____ Boissons alcoolisées : Oui Non

Date de l'événement : _____ Coût de participation : _____ \$ + TVQ 9 % = _____

Veuillez fournir des détails sur l'événement : _____

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES – Veuillez remplir cette section

(La tarification et la garantie sont en fonction du type d'activités)

Fréquence de vos activités ou rencontres : hebdomadaire mensuelle

Nombre approximatif de participants : _____ Boissons alcoolisées : Oui Non

Garantie requise à compter de quelle date : _____ Coût de participation : _____ \$ + TVP 9 % = _____ \$

Nom du contact : _____

Adresse courriel : _____

Téléphone :(travail) _____ (résidence) _____

Décrire vos activités : _____

Je déclare qu'à ma connaissance, les énoncés ci-dessus sont véridiques.

Date : _____ Signature du proposant : _____

Veuillez faire parvenir le tout à :

Brigitte Leclaire, PAA, CIP Vice-présidente
Aon Reed Stenhouse Inc.
700, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 1600
Montréal, Québec H3B 0A4
Téléphone: (514) 840-7747
Télécopieur: (514) 842-3456
brigitte.leclaire@aon.ca

c.c Stephen Tam
Le Synode du Diocèse de Montréal
1444 Union Avenue
Montréal, Québec H3A 2B8
Téléphone: (514) 843-6577
Télécopieur: (514) 843-9083
stam@montreal.anglican.ca

VÈNEMENT À CARACTÈRE UNIQUE

Par « événement unique » on entend un mariage, une danse, une activité locale de levée de fonds, une réunion ponctuelle, etc. La prime fixe est calculée selon le nombre de participants et si des boissons alcoolisées sont servies.

			Taxe de vente provinciale	Totale - prime et taxe
Participants	Alcool	Prime	QC 9%	QC
1-50	Non	30 \$	2,70 \$	32,70 \$
51-100	Non	55 \$	4,95 \$	59,95 \$
101-250	Non	80 \$	7,20 \$	87,20 \$
251-500	Non	155 \$	13,95 \$	168,95 \$
1-50	Oui	55 \$	4,95 \$	59,95 \$
51-100	Oui	80 \$	7,20 \$	87,20 \$
101-250	Oui	155 \$	13,95 \$	168,95 \$
251-500	Oui	255 \$	22,95 \$	277,95 \$
500 +	Veuillez communiquer avec Aon Reed Stenhouse Inc.			

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Rencontres ou activités tenues à intervalles réguliers et durant lesquelles **aucune boisson alcoolisée n'est servie** (aucune garantie n'est offerte pour les groupes qui servent régulièrement des boissons alcoolisées) – prime fixe de 80 \$ plus taxe provinciale.

Taxe de vente provinciale	Total (prime et taxe)
QC (9%)	QC
7,20 \$	87,20 \$

Par « groupe » on entend notamment :

- groupes jeunesse
- des rencontres de AA, Al-Anon et Alateen
- des cours ou clubs de yoga
- des cours d'artisanat
- des clubs de jeux d'échecs ou de cartes
- des groupes de rencontres
- des cours ou cercles de théâtre, de couture, de cuisine
- de façon générale, des réunions tenues régulièrement

Exclusions : ski alpin, boxe, murs d'escalade, hockey avec contact, hockey mineur (moins de 18 ans), arts martiaux avec contact, cyclisme, feux d'artifice (à moins qu'ils ne soit supervisés par un artificier muni d'un permis), gymnastique, activités équestres, kickboxing, crosse, parcs et pratique de planche à roulettes, planche à neige, football.